

SAILLANT



BULLETIN MUNICIPAL

AOUT 2019



LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de SAILLANT

Un nouveau conseil municipal est en place depuis le 5 avril 2019 suite au décès de notre ancien maire. Peu de changement au sein de ce conseil que j'ai maintenant le plaisir de présider.

Un nouveau conseiller municipal que vous avez élu nous a rejoint dans l'équipe et une seule modification a été opérée au niveau des adjoints.

Tâche difficile que de succéder à Joseph DOMPS ! J'en ai mesuré l'ampleur avant de me décider à l'affronter. J'espère ne pas vous décevoir.

En tout état de cause, je mettrai toute mon énergie à satisfaire chacun d'entre vous dans la mesure de mes moyens.

Le conseil municipal et moi-même poursuivons tous les projets en cours sans oublier de travailler sur de nouveaux avec une ambition d'agir pour le bien être de chacun et de tous.

Le projet voirie massif forestier entre le Mont et la Chaulme est concrétisé et les travaux sont en cours.

L'adressage touche à sa fin et un numéro va être attribué et distribué à chaque habitation.

La création d'un parking près du cimetière est actée, celui-ci sera opérationnel avant la fin de l'année.

Le gros projet sur l'aménagement du bourg vient d'être signé et les travaux devraient débuter au 4ème trimestre 2019.

Au-delà de ces travaux, traitement des affaires courantes ; entretien de tous les biens communaux et de la voirie.

Compte tenu des circonstances, les vœux du maire n'ont pu avoir lieu cette année, date à laquelle d'ordinaire les nouveaux habitants étaient accueillis. En mon nom et celui du conseil municipal, nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

En tant que maire, je me réjouis de la bonne ambiance et de la qualité des échanges dans l'équipe municipale ; chacun prenant très à cœur les diverses responsabilités qui lui incombent. Je tiens également à remercier tout le personnel municipal pour son dévouement.

Passez un très bel été.

Le Maire
Michel ROCHE

1- ECOLE

L'année scolaire 2018-2019 s'est terminée vendredi 5 juillet.

L'année a vu un réel changement dans l'école en février 2019. Un équipement a été installé composé d'un tableau interactif, de 2 tableaux blancs en complément, ainsi que des tablettes, des casques audios, d'un ordinateur portable et d'une visionneuse. Cet équipement a été subventionné à 80 % par l'éducation nationale.

C'est une autre façon d'enseigner pour les professeurs des écoles qui ont dû suivre une formation, et pour les élèves, une autre façon d'appréhender l'apprentissage.

Les élèves ruraux sont parfois mieux lotis que les élèves urbains où beaucoup d'écoles ne sont pas encore équipées de ce matériel.

Cette année, pas de cycle « natation » en raison de la réfection de la piscine d'Ambert.

Les élèves ont eu la chance d'avoir pour 2 trimestres une intervenante en anglais.

Le Père Noël est passé le jeudi 13 décembre après la séance de cinéma à USSON et un repas en commun pour le RPI à la salle des fêtes de Saillant.

Le cycle « Mon voisin paysan » a continué cette année avec l'intervention d'une animatrice du Parc.

Une visite d'une ferme « à l'ancienne » à Saillant a eu lieu. Puis visite d'une ferme robotisée avec fabrication de fromage et yaourts à Ambert : Transport financé par l'APE. Du beurre a été fabriqué dans la classe.

Le 24 mai, les familles et amis ont été conviés à la salle des fêtes de Saillant pour assister à un spectacle musical des élèves du RPI.

Une année bien remplie s'est terminée le 5 juillet.

La rentrée 2019-2020 aura lieu le lundi 2 septembre avec 58 élèves au RPI dont 18 à Saillant

Françoise sera toujours en cuisine, et Christiane toujours chargée de l'aide à la surveillance.

Bonnes vacances à toutes et tous.



II – BUDGET COMMUNAL – COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2018

Nous vous présentons un rapport de gestion simplifié sur la situation financière de notre commune durant le dernier exercice écoulé.

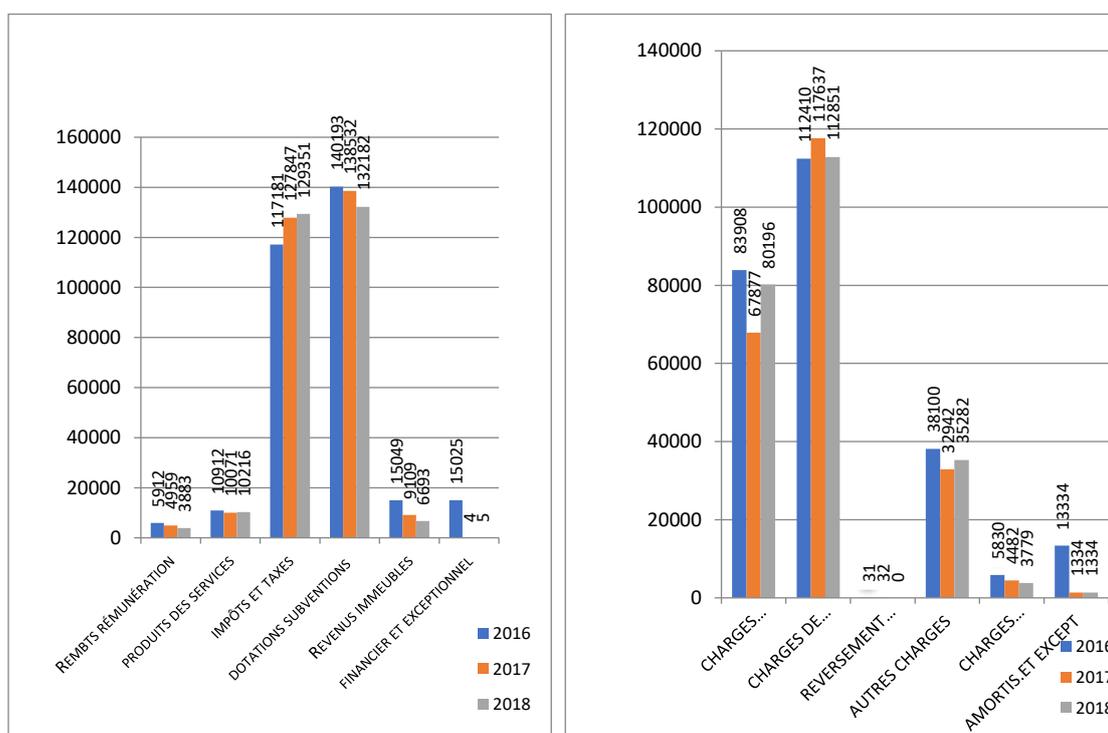
Le montant global des recettes de fonctionnement s'est élevé à 282.000 € pour l'année 2018 contre 290.000 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -8.000 €. Ces recettes sont constituées des dotations et subventions de l'état (132.000 €), des taxes d'habitation et taxes foncières payées par les ménages (129.000 €), et de diverses recettes (21.000 €).

Le montant global des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 233.000 € pour l'année 2018 contre 224.000 € au titre de l'année 2017, soit une variation de 9.000 €. Ces dépenses sont réparties en charges de caractères générales (E.D.F, chauffage, entretien mobilier et immobilier, voirie, assurances, transport scolaire, animation vie associative etc...) à hauteur de 80.000 €, de charges de personnel à hauteur de 113.000 €, de diverses charges de gestion pour 36.200 € et des charges financières des emprunts pour 3.800 €.

Il ressort donc pour l'année 2018 un excédent de 49.000 € contre 67.000 euros au titre de l'année 2017, soit une variation de -18.000 euros ; cet excédent permet de rembourser les capitaux des emprunts en cours et de dégager un autofinancement pour les investissements.

Depuis 2014, on constate une baisse continue des dotations de l'état, cependant la commune s'efforce d'améliorer les services et le confort de ses habitants, de maintenir le bon entretien de son patrimoine, sans alourdir la pression fiscale.

Un tableau comparatif sur trois années permet d'apprécier la répartition des recettes et des dépenses.



Le budget investissement est équilibré compte tenu que les décisions de gros investissements sont prises en fonction de la part subventionnée par l'état, le département et la région, ainsi que de la capacité de financement provenant de l'excédent du budget fonctionnement.

Budget assainissement

Au titre de l'année 2018, l'excédent de fonctionnement cumulé avec le report des années antérieures est de 3.800 €.

Budget A.E.P

Au titre de 2018, l'excédent de fonctionnement cumulé avec le report des années antérieures est de 17.750 €.

Budget caisse des écoles

Au titre de l'année 2018, l'excédent de fonctionnement cumulé avec le report des années antérieures est de 5.150 €.

III – LE MULTISERVICE DU BOURG

Le multiservice vient de fêter son premier anniversaire et les repreneurs sont satisfaits de ce premier exercice. Le sérieux et la motivation des gérants et de leurs employés contribuent au développement de l'activité. Afin de compléter les services déjà proposés, ils ont décidé de créer un service restauration ; après de nouveaux investissements et l'embauche d'un cuisinier, celui-ci est opérationnel depuis le 1^{er} avril 2019.

IV - TRAVAUX REALISES OU EN COURS

ADRESSAGE



Commencé il y a plus d'un an, le dossier « adressage » touche à sa fin.

Il a été rendu obligatoire en raison de l'arrivée de la fibre prévue sur la commune en 2020, mais aussi pour faciliter les services postaux, les livreurs et surtout les secours.

Le conseil municipal a opté pour un pilotage par les services de la poste, de ce fait un audit avec ceux-ci a eu lieu en mai afin de valider notre travail.

Des noms de rue ont été donnés dans le bourg, les hameaux ou lieux-dits auront un numéro à l'intérieur de ceux-ci. Le fichier des adresses a été transmis au Service de Normalisation des Adresses (SNA).

Saillant ayant une église inscrite auprès des bâtiments de France, le conseil a choisi des plaques et numéros de maison en lave émaillée fabriqués par un artiste émailleur de lave de Saint-Romain. Pour les hameaux, les numéros seront en émail vitrifié.

Du fait du grand nombre de communes qui procèdent à l'adressage, les fournisseurs de plaques ont pris du retard dans les commandes, celles-ci devraient arriver courant de l'été.

Les numéros seront distribués individuellement, chacun devra les fixer sans délai sur la boîte aux lettres ou un pilier, le plus visible possible.

Toute personne qui aurait des difficultés pour les poser devra se signaler en mairie, une aide sera apportée.

PARKING

Après avoir acquis en 2018 une parcelle de terrain proche du cimetière, l'aménagement d'un parking va débuter avant la fin de l'année. C'est l'entreprise BROUILLAT sise LA TOURETTE (42380) qui va réaliser les travaux pour un montant de 15.061,00 € hors taxes, investissement non subventionné ; cet espace va générer une trentaine de places de stationnement qui devraient être intéressantes lors de manifestations et pendant la durée des travaux de la rénovation du bourg.

AMENAGEMENT DU BOURG

Après plusieurs années d'études et de réunions avec notre maître d'œuvre, le Cabinet « Alpages Paysagistes » ainsi que le montage des dossiers de demandes de subventions auprès de l'état, du département et de la région, les travaux vont commencer en fin d'année et se poursuivre sur le 1^{er} semestre 2020. Le coût total de l'investissement s'élève à 513.000 € hors taxes ; ces travaux sont subventionnés à hauteur de 384.000 € (75%) et la commune aura recours à l'emprunt pour le financement du solde.

C'est l'entreprise BTP LIVRADOIS qui a été choisie pour le lot terrassement, voirie, maçonnerie, et l'entreprise SENEZE CHARRIOT pour les aménagements paysagers.

Il est évident que ces travaux vont créer des désagréments pour les habitants de la commune, mais le retour sur investissement devrait rendre notre bourg plus esthétique et plus attractif.

VOIRIE FORESTIERE DU MONT

Début 2019, nous avons eu l'immense satisfaction que notre dossier de subvention pour l'aménagement des pistes forestières et des voiries empierrées dans le massif du Mont soit accepté.

Il s'agissait, en effet, d'un dossier financièrement important pour la commune puisque nous espérions une subvention à hauteur de 80 % pour un projet estimé à 122 340 € HT.

Et la réponse fût à la hauteur de nos attentes ! (Subvention FEADER : Fonds Européen agricole pour le développement rural).

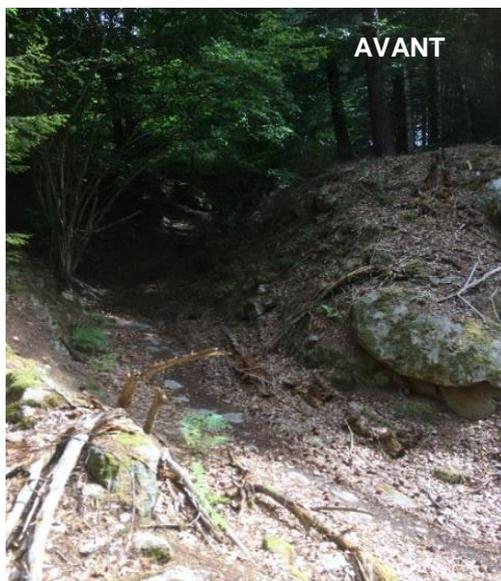
Plusieurs entreprises ont candidaté pour réaliser le projet ; c'est l'entreprise DUMEIL TP d'Ambert qui a été retenue pour un montant de 98 859,20 € HT.

Suite à l'intervention des propriétaires limitrophes qui ont bien voulu céder une partie de leur terrain et couper les arbres gênants, les travaux ont pu commencer mi-Juin. D'ailleurs, nous profitons de cette petite brève pour remercier tous les propriétaires riverains !

Grâce à ces travaux, 286 hectares de surface boisée vont être facilement accessibles ! 5 dépôts vont permettre de vidanger les coupes de futaies situées sur Saillant mais aussi sur La Chaulme !

Les travaux devraient être terminés fin Septembre.

Quelques photos...



SYNDICAT HAUTEVILLE – LA VALETTE

Du changement...

Après 18 années passées en tant que Président du SIAP Hauteville – La Valette, Noël DOMPS a décidé de laisser sa place.

Nous tenons sincèrement à le remercier pour toutes ces années dévouées à notre syndicat ; M.E.R.C.I Noël !

Yohann CARRET a été élu pour le remplacer lors de l'Assemblée Générale du 16 Avril dernier.

Il est désormais votre nouvel interlocuteur en cas de problèmes d'eau.

Travaux en cours...

Afin de pouvoir clôturer notre 3^{ème} captage, situé au-dessus de La Folléas, nous venons d'acquérir, par l'intermédiaire de l'EPF SMAF, les parcelles jouxtant celui-ci.

Grâce à cela, une clôture en barbelés va pouvoir être tendue autour de la zone, comme ceci a été fait autour de nos deux autres captages.



A noter

- Nous vous rappelons qu'il vous est interdit d'ouvrir ou de fermer vous-même la vanne d'eau de votre habitation. Il est nécessaire que vous contactiez la Mairie en amont afin que l'agent technique intervienne.
- Nous vous informons que les nouveaux compteurs seront désormais installés à l'extérieur de votre habitation.
- Comme toutes les années, Christiane et Didier vont se rendre à votre domicile pour relever votre compteur d'eau ; nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.

TARIFS 2019 :

Eau : 1,15 € pour les 120 premiers m³ / 0,80 € pour les suivants

Remplacement d'un compteur gelé : 120 €

Installation d'un compteur supplémentaire : 120 €

Remplacement d'une vanne cassée par l'abonné : 200 €

Nouveau branchement avec compteur et regard d'eau isolé : 500 €

V – TRAVAUX PROJETES

PROJET JARDIN

Un espace communal a été proposé par le conseil municipal au cœur du bourg à 100 mètres de l'école. Le jardin pourra être vu par tous les habitants et ainsi concerner et impliquer tous ceux qui l'entourent.

L'idée est de construire des bacs à jardiner d'environ un mètre carré chacun, en bois, avec l'aide des parents, des élus, des agents communaux et de toutes celles et ceux qui voudront prendre part au projet. Nous avons prévu quatre bacs de culture dont nous définirons les besoins et le devenir avec les enfants.

Les écoles d'EGLISOLLES (maternelle) et VIVEROLS (CE2/CM1/CM2) ont un jardin, il ne manquait plus que SAILLANT pour faire le lien entre les classes du RPI.

ENROBES A FROID

Dans le but d'entretenir nos voiries et dans un souci de sécurité, de l'enrobé à froid va être posé par notre agent technique sur les routes communales endommagées.

Toutes nos voiries communales n'ont malheureusement pas résisté aux intempéries de cet hiver et aux fortes températures de cet été.

Ces travaux devraient avoir lieu en Septembre, en attendant le prochain programme de goudronnage.



VI – RECENSEMENT

Le recensement a eu lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Grâce à la compétence des deux agents recenseurs dans le domaine de l'informatique, beaucoup de réponses ont été effectuées par Internet, un nombre moindre par papier, formule utilisée par le passé.

- En 2014, le chiffre de population retenu par l'INSEE était de 276 habitants.
- En 2019, le recensement, ayant lieu tous les cinq ans, le chiffre est de 306 habitants.

On ne peut que se réjouir de cette augmentation du nombre d'habitants, car elle témoigne d'un regain de vitalité de notre commune.

Merci à ceux qui ont mené à bien cette mission, à savoir les agents recenseurs et élus coordonnateurs, mais aussi aux habitants qui ont collaboré, dans la plus grande majorité des cas, en répondant, de bonne grâce, aux sollicitations des agents.

VII – COLIS DE NOEL 2018

52 colis pour 62 personnes ont été distribués pour le traditionnel « colis de Noël » offert par la mairie dans le cadre du budget CCAS.

La majorité des achats effectués au commerce local pour 25 femmes, 10 hommes, 10 couples, 7 résidents en maison de retraite.

En cadeau surprise, un casse noix fabriqué par un artisan de Haute Loire.

VIII – BIBLIOTHEQUE

L'informatisation annoncée pour 2019 a avancé à petits pas avec l'arrivée d'un nouveau logiciel installé en juin 2019.

Malgré tout, les emprunts de livres sont possibles, à la permanence du dimanche matin de 9h 30 à 11 h 30. Les trois bénévoles assurent cet accueil.

Les scolaires animent les mardis pendant 1 heure.

Une conteuse et un goûter ont clôturé l'année 2018 dans la joie et la bonne humeur.



IX – FETE DES VOISINS

Au centre bourg, une nouvelle fête des voisins a eu lieu en septembre 2018 au « four à pain » avec de nouveaux participants. Un bon moment à renouveler. D'autres hameaux continuent aussi de faire la fête (Hauteville, la Valette...)

X – ETAT CIVIL

Naissances

- MATOUG Emilien le 1^{er} août 2018
- SERINDAT Célia le 14 septembre 2018
- LAVAIL Hélios le 6 novembre 2018
- DOMPS Emma le 6 décembre 2018

Décès

- DOMPS Joseph le 3 janvier 2019
- CHARRIER épouse ROURE Hélène le 5 avril 2019
- CHOUVELLON épouse FOLLEAS Louise le 17 mai 2019

XI – INFORMATIONS DIVERSES

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE LIVRADOIS-FOREZ SCOT

Une enquête publique s'est déroulée du 17 juin au 17 juillet 2019 portant sur le projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez avant son approbation finale. L'ensemble du projet SCOT, les avis des personnes publiques associées ont été mis à la disposition du public.

Pendant la durée de cette enquête le public a pu faire part de ses observations et propositions directement sur des registres déposés à la mairie d'Ambert, soit par voie postale, soit par adresse électronique.

Les habitants de Saillant ont pu consulter le projet au siège de la communauté de communes ALF à Ambert.

Le projet S C O T porte sur le territoire des trois communautés de communes : Ambert Livradois -Forez, Entre Dore et Allier, et Thiers Dore et Montagne. Cette enquête publique a été organisée afin d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers sur le projet SCOT Livradois-Forez arrêté par délibération de la formation SCOT du comité syndical du 21 janvier 2019.

Le SCOT est un schéma fixant les objectifs et les orientations en matière compatibles, notamment les plans locaux d'urbanisme, les cartes communales, les programmes locaux de l'habitat, les plans de déplacements urbains, ainsi que certaines opérations d'aménagement.

MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- MARDI DE 14 HEURES A 16 HEURES

- JEUDI DE 9 HEURES A 12 HEURES ET DE 14 HEURES A 16 HEURES

- SAMEDI DE 9 HEURES A 12 HEURES

TELEPHONE DE LA MAIRIE : 04.73.95.94.06

XII – ASSOCIATIONS

Association Sans Aveu/La Saillante

La fabrique artistique La saillante a accueilli en résidence des troupes de théâtre, des groupes de musique, des auteur-e-s et autres artistes plasticien-ne-s.

Si la salle de répétition n'est pas encore isolée, les travaux réalisés grâce à des chantiers collectifs et des artisans de St-Anthème et d'Églisolles continuent dans l'ancienne grange : une nouvelle porte, une mise aux normes de l'électricité, de la plomberie... Tout cela afin de pouvoir accueillir des groupes nombreux et, nous l'espérons, bientôt tout au long de l'année.

Les ateliers se sont poursuivis. Une fois par mois, sur un week-end, il a été possible de s'initier à la soudure, au chant, à la régie son et lumière, au théâtre ou encore de participer à des ateliers d'écriture.

Avec l'aide de la mairie, près de trente spectacles ont été proposés pour la 6ème édition des Rencontres de La saillante. 1300 entrées et 800 repas ont été servis pour partager des spectacles donnés par une cinquantaine d'artistes du coin et venus de partout en France, d'Italie ou encore d'Algérie. L'ambiance y était joyeuse et plusieurs discussions ont animé les soirées près de la buvette. Les gîtes, restaurants, les maraîchers, les éleveurs et les commerçants locaux ont également permis cet accueil chaleureux.

Deux nouveaux textes ont été publiés aux Éditions de La saillante. Un recueil de chansons a donné lieu à un concert au cours de l'année.

Une création de la compagnie Sans aveu / La saillante verra le jour dans les prochains mois...

N'hésitez pas à passer nous voir. Cette grande bâtisse qu'est l'ancien couvent est prête à recevoir toutes les idées et envies afin de continuer cette aventure entamée il y a maintenant 7 ans.

Et pour plus de renseignements et de précisions sur nos activités, vous pouvez également jeter

un coup d'œil sur notre site internet : www.la-saillante.fr.

Calendrier (provisoire) 2019 :

Janvier :

- Du 3 au 16 : Résidence de création et d'écriture Compagnie Sans aveu
- 19 et 20 : Théâtre des communs (rdv tous les 3ème week-end du mois)

Février :

- 16 et 17 : Théâtre des communs
- 15 et 16 : Accueil Acteurs Pupitre et Cie
- Du 18 au 20 : Ateliers, en partenariat avec L'Amicale Laïque de Saint-Anthème

Mars :

- Du 11 au 17 : Résidence de création ; Fuoco del canto, Chants de mineurs
- Samedi 16 : Concert sortie de résidence
- 16 et 17 : Théâtre des communs

Avril :

- Du 1er au 15 : Chantier collectif
- 20 et 21 : Théâtre des communs
- Du 22 au 12 mai : Résidence de création ; Compagnie Sans aveu

- **Du 30 au 14 mai** : Résidence d'écriture ; Ludovic Pouzérate, Cie mushotoku Warai

Mai :

- **Le 1er** : Les vilains, création de la Cie sans aveu ; au cinéma associatif L'Entract, Boën
- **Le 5** : Sortie de résidence ; compagnie sans aveu
- **Du 13 au 19** : Résidence de création ; Mathias Bentahar (annulé)
- **11 et 12** : Théâtre des communs
- **Du 20 au 31** : Résidence de création ; Cie *La Barque Ailée*
- **Du 20 au 25** : Résidence de création ; Fuoco del canto, Chants de mineurs
- **Vendredi 24** : Sortie de résidence : Concert Echos de galeries, chants des mines
- **Jeudi 30** : Sortie de résidence : Le don d'Isis, Cie La Barque Ailée
- **Vendredi 31** : Théâtre : Eléphants, Cie Mushotoku Warai
- **Du 31 au 10 juin** : Résidence d'écriture ; Cécile Messinéo

Juin :

- **Du 3 au 9** : Résidence de création ; Compagnie L'Automne Olympique
- **Samedi 8** : Sortie de résidence ; Compagnie L'Automne Olympique
- **Du 10 au 22** : Résidence de création ; Compagnie Ni Dio Ni Z'os
- **15 et 16** : Théâtre des communs
- **Mercredi 19** : Sortie de résidence ; Compagnie Ni Dio Ni Z'os
- **Du 24 au 30** : Stage / Résidence ; Benoit Briand, Compagnie Les Egarnements
- **Vendredi 28** : Sortie de résidence ; Les Egarnements

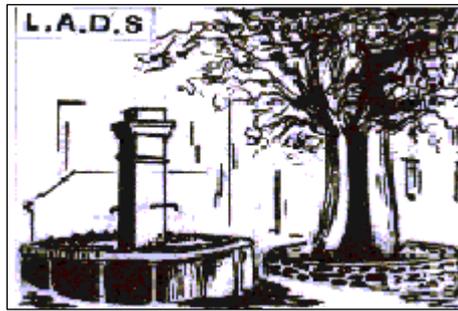
Juillet :

- **Du 10 au 16** : Résidence de création ; Compagnie Lifrelune
- **Du 13 au 17** : Résidence de création ; Groupe Topo
- **Du 17 au 21** : Rencontres de La saillante, 7ème édition

Septembre :

- **Du 9 au 15** : Accueil du GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) de Bondy et Montreuil, Stage théâtre

Les Amis de Saillant



- Octobre 2018 : 8ème concours de puzzles, bon succès, toujours très bonne ambiance. □

- 9 décembre 2018 : Chants de Noël à l'église à 15 h 30: La chorale « l'Air de Rien » nous a enchanté 50 entrées seulement, nous attendions plus de personnes puisque c'était un dimanche après-midi .

Troupe sympathique qui a tenu compte du petit nombre d'auditeurs pour sa rémunération.

Ambiance très conviviale autour du vin chaud servi sous les barnums et sous la pluie !!

Nous vous rappelons que ces actions ont pour but d'aider financièrement la mairie pour la restauration de la fresque du tympan de l'église. J'en profite pour remercier les personnes qui ont effectué des dons.

- 11 mai 2019 : Assemblée Générale gare d'Ambert suivie d'une balade dans le train bleu d'Auvergne, par les gorges de la Dore et de la Sénouire. Nous traversons de beaux villages : St Sauveur la Sagne, St Alyre, La Chapelle Geneste jusqu'à Sembadel ou nous déjeunons puis visite de l'abbaye de la Chaise Dieu avec le moine Marie Bernard. Journée sympathique, temps frais !!.

- 3 août 2019 : Nous vous rappelons que nous vous attendons à 19 h 30 pour un apéro musette autour du four à pain. Nous serons accompagnés de Cathy ROCON et son accordéon. Pizzas assiettes auvergnates et tarte aux pommes ainsi qu'une buvette vous seront proposées...

- 28 septembre 2019 : à 20h30 : La chorale A Croch Choeur de Feurs nous chantera dans notre belle église St Pierre

- 6 octobre 2019 : 9ème concours de puzzles ...déjà !!

Un petit mot sur la Cabine Magique : Les Amis de Saillant sont très contents car elle fonctionne bien et les livres tournent beaucoup ...

Bon été à tous.

Huguette CHOVET



Club du 3^{ème} Age

Le nombre des adhérents reste stable (40) et la dernière A.G. n'a pas vu de changement au sein du bureau.

Depuis la parution du bulletin municipal 2018, le club a fonctionné normalement avec une reprise d'activités le mercredi 5 septembre.

Mercredi 19 septembre 2018 :

Voyage à Vichy avec visite de la cave de St Pourçain, déjeuner à Vichy et découverte de la ville en petit train, puis l'ancienne cité de Charroux (26 participants). Journée très agréable avec le beau temps, voire la chaleur. Heureusement que la visite de Vichy, en début d'après-midi, s'est effectuée en petit train !

Mercredi 12 décembre 2018 : 25 personnes ont dégusté une bûche de Noël excellente, préparée par les nouveaux responsables du Relais des Orgues.

Le 13 janvier 2019 : dégustation de la galette des Rois avec, une fois n'est pas coutume, 3 messieurs couronnés pour une dame.

Mercredi 13 février 2019 : l'Assemblée Générale de l'Association (27 présents) a entériné les rapports d'activités et financier 2018. Le calendrier prévisionnel 2019 a vu, pour l'instant, en plus des activités habituelles de quinzaine, un mercredi sur deux, deux manifestations :

- Le 27 février 2019 : un excellent repas du chevreuil servi par M. Beraud de La Chaulme, à la salle polyvalente à la satisfaction de tous les participants. Merci à la société de chasse.

- Le 3 mars 2019 : 38 doublettes se sont affrontées lors du concours de belote organisé par l'Association.

Reste à prévoir la suite de l'année.

Comme chaque année, notre association a fonctionné dans l'esprit qui nous rassemble à savoir convivialité en espérant que chacun, participant dans la mesure de ses possibilités, y trouve satisfaction dans les relations amicales tissées entre nous. Nous souhaitons accueillir de nouvelles personnes au sein du groupe ; elles seront les bienvenues.

Société de Chasse

La saison 2017/2018 s'est bien déroulée pour la chasse communale de Saillant. : 44 chevreuils prélevés, 8 sangliers et 8 renards sont au tableau de la saison.

Concernant les manifestations, le loto a vu plusieurs gagnants cette année avec de nombreux heureux. Le concours de pétanque suivi du traditionnel cochon à la broche a amené une centaine de repas.

Le bureau pour la prochaine saison n'a pas changé, il se compose comme suit :

- Monsieur FERRAGNE Jean-Philippe, président de la société
- Monsieur COTTE Raphaël, trésorier
- Monsieur FOLLEAS-LOMBERGET Anthony, secrétaire

Cette année, notre société de chasse a souhaité mettre à l'honneur deux chasseurs parmi ses adhérents compte tenu de leur âge et du temps passé autour de cette passion.

Le premier, André CALMARD, né le 29/09/1935 est devenu sociétaire à l'âge de vingt ans. Titulaire de 63 années de permis de chasse, il est également resté de nombreuses années comme trésorier au sein de notre société de chasse.

Le deuxième, Benoît BERNARD, né le 30/01/1938 chasse depuis l'âge de 16 ans. Titulaire de 64 années de permis de chasse, il a aussi été membre du bureau au sein de notre société de chasse pendant quelques années avec un poste de trésorier pendant trois ans. En parallèle, ce chasseur a été piégeur.

Nous avons tenu à les remercier pour toutes ces années passées au sein de notre société de chasse et surtout pour leurs participations assidues aux battues qu'ils partagent avec plaisir et bonne humeur. A cette occasion, nous leur avons remis 2 trophées en cristal offerts par la Fédération Départementale de la Chasse.

Samedi 10 août, 14 heures pétanque entre amis ouvert à tous et à partir de 19 H 30 le cochon à la broche accompagné de ses pommes de terre au four (plus d'informations sur place). Plat à emporter ou à prendre sur place pour 12€.

Réservations possibles au 06.81.09.69.64

Monsieur FERRAGNE Benoît, vice-président de la société de chasse de Saillant



Club des Jeunes



Cette année encore, les jeunes vous proposent un petit défi : nous vous dressons le bilan de cette année à travers une petite animation.

C'est le jeu des mots mêlés... C'est parti, à vos surligneurs !!!

S	E	N	N	O	I	S	S	A	P
F	A	M	B	U	S	P	Y	C	N
K	C	O	I	N	C	H	E	O	O
R	U	E	I	H	M	V	T	E	T
A	I	U	S	D	E	E	M	A	R
P	S	D	O	L	I	N	L	N	A
A	T	A	E	R	O	I	U	E	C
P	O	R	A	S	G	J	P	F	A
O	T	E	P	O	K	I	M	O	U
R	S	G	T	P	E	A	C	A	S
U	E	T	W	D	R	O	C	E	R
E	X	U	A	E	B	M	A	L	F



MOT 1 : En octobre 2018, une nouveauté a été testée, 110 personnes sont venues goûter cette spécialité. Quelle est-elle ?

MOT 2 : Devons-nous faire perdurer cet événement qui met du temps à démarrer ?

MOT 3 : de participations pour le réveillon cette année.

MOT 4 : A l'Assemblée générale, le club des jeunes a vu de nouveaux jeunes s'investir. La est assurée.

MOT 5 : Bilan plus mitigé pour le concours de belote cette année où nous avons assisté à une baisse du nombre de.....

MOT 6 : plein pour le loto 2019, une salle complète.

MOT 7 : Objectif atteint pour le Club des Jeunes qui a réussi à faire le tour de l'Europe en deux jours, mais quel parc d'attractions permet cela ?

MOT 8 : Grand retour d'une tradition ancestrale pour les enfants lors de la fête patronale. De quoi s'agit-il ? Petit indice lumière → retraite aux

MOT 9 : Les ont su ravir les papilles de 300 gourmands lors de la traditionnelle potée auvergnate du dimanche soir.

Le Club des Jeunes tient sincèrement à remercier toutes les personnes qui participent à leurs évènements tout au long de l'année !

Jules De Gardelles 1835-1910
Conseiller Municipal, Maire de Saillant
Bienfaiteur de la Commune

Comme « les Teyssot » avant lui, Jules De Gardelles est un personnage important pour Saillant. Il aura imprimé sa marque sur notre petit territoire durant le dernier quart du 19^{ème} siècle mais aussi au début 20^{ème}. Il vit à la Valette, un hameau de Saillant ; il devient veuf en 1886, son épouse décède à l'âge de 49 ans, il semble ne pas avoir eu d'enfant. Il est aussi propriétaire de la « maison carrée » à Calmard qu'il vendra à Jean-Pierre Chomette. Sur la commune d'Arlanc, il existe un hameau au nom de « La Gardelles » ou « Les Gardelles ; Jules De Gardelles par ces ancêtres pourrait être originaire de ce village ? Ceci est une hypothèse plausible.

Si les Teyssot ont été souvent désignés par le pouvoir et parfois élus, De Gardelles, bien que noble ou tout au moins affublé d'une particule est un pur produit de la 3^{ème} république. Il entre au Conseil Municipal le 22/11/1874. Il siègera sans interruption jusqu'en 1910, soit pendant 36 ans. Il est élu maire le 21 janvier 1878 et le restera jusqu'en 1895, soit pendant 17 ans. De 1895 jusqu'en 1910 il redevient Conseiller Municipal, d'abord de 1895 à 1904 dans la municipalité dirigée par Gaspard Chambat, un homme à lui, puis de 1904 à 1910 (date de son décès) dans la municipalité de Louis Bostvironnois.

Il est intéressant de noter que Jules De Gardelles et Gaspard Chambat, tous deux anciens maires, tous deux décédés en 1910, faisaient encore partie, à la date de leur décès, du Conseil Municipal présidé par Louis Bostvironnois et ce en tant que simples conseillers.

L'information qu'on peut en tirer, c'est que de 1870 jusqu'à la guerre de 14-18, il y a eu au niveau de la commune une continuité d'action avec des responsables qui œuvraient dans le même sens, celui du progrès et de l'amélioration du bien être pour leurs concitoyens.

L'œuvre de Jules De Gardelles en témoigne :

- Mise en place de la Fontaine Publique (délibération du CM du 9/06/1989),
- Achat du terrain et construction du bâtiment actuel Mairie-Ecole (1904-1906),
- Translation du cimetière situé autour de l'Eglise à son emplacement actuel au Pontet et ce pour raison d'hygiène, avec ouverture en 1876,
- Construction des routes départementales actuelles, bien entendu non goudronnées, mais qui prennent le dessus sur les chemins datant du Moyen-Age, les traverses ou coursières.

Jules De Gardelles, à qui on a donné le titre honorifique de Bienfaiteur de Saillant, a payé de sa personne et de ses deniers ; par testament du 4/11/1909, Jean Joseph Douvreur de Gardelles lègue 4.000 Francs au bureau d'assistance médicale gratuite de Saillant, d'où son titre de Bienfaiteur de Saillant ; une lettre du Sous-Préfet d'Ambert en informe le Maire de Saillant le 4/11/1910.

Il est enterré dans le cimetière de Saillant ; sa tombe est adossée au mur nord du cimetière, au milieu recouverte d'une dalle. Elle est fermée, entourée d'une grille en fer forgé. Sur la stèle à colonnettes fixée au mur, il y a une plaque en marbre blanc sur laquelle on peut lire :

J. de Gardelles 19.12.1835 – 29.07.1910 Maire et bienfaiteur de SAILLANT.

Jacques CHOMETTE

Pachade aux pruneaux

Cette recette de la région de Saint-Flour est un très bon dessert, facile à préparer à l'improviste lorsque vous avez des visites surprises. Ce dessert est meilleur si vous laissez les noyaux des pruneaux, car ils donnent du goût.

Préparation/cuisson

Préparation : 15 min

Cuisson : 12 min

Ingédients

200 g de pruneaux

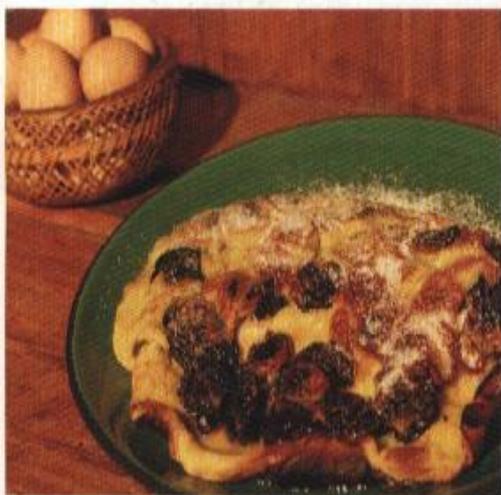
4 œufs

50 g de farine

75 g de sucre en poudre

20 cl de lait

beurre, sel



Préparation

Faites tremper les pruneaux dans un peu d'eau tiède.

Dans une terrine, cassez les 4 œufs entiers et battez-les en omelette. Ajoutez le sucre puis la farine avec une pincée de sel, en les incorporant doucement. Ajoutez enfin le lait puis les pruneaux bien égouttés.

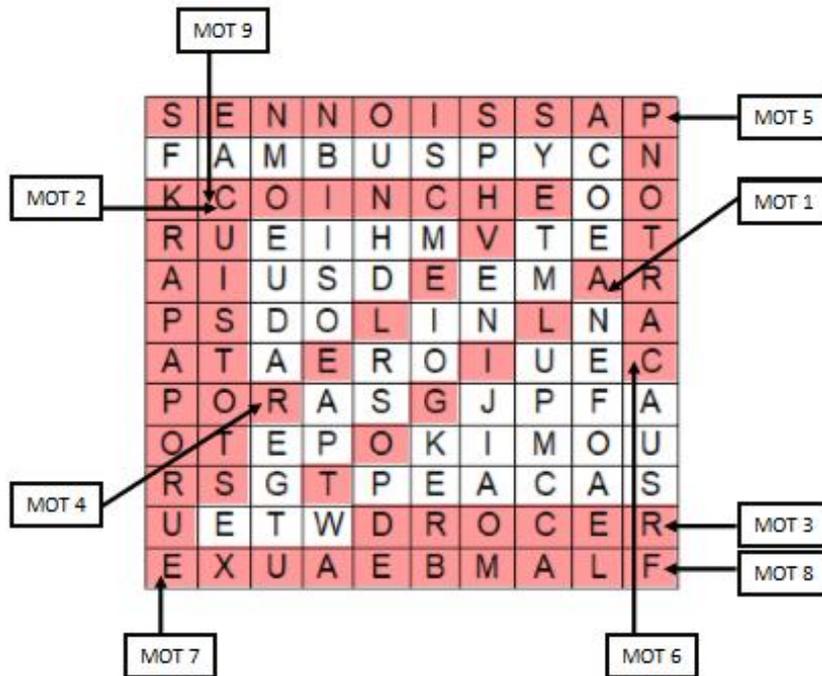
Dans une grande poêle, faites chauffer un peu de beurre, versez la préparation, laissez prendre quelques minutes et retournez pour que les deux faces soient dorées.

Versez sur une grande assiette et servez chaud, saupoudré de sucre.

Pour 6 personnes.

CORRECTION DU JEU DU CLUB DES JEUNES

Après vous avoir fait réfléchir, nous vous donnons la solution.



MOT 1 : En octobre 2018, une nouveauté a été testée, 110 personnes sont venues goûter cette spécialité. Quelle est-elle ? **ALIGOT**

MOT 2 : Devons-nous faire perdurer cet événement qui met du temps à démarrer ?
CONCOURS DE **COINCHE**

MOT 3 : **RECORD** de participations pour le réveillon cette année.

MOT 4 : A l'Assemblée générale, le club des jeunes a vu de nouveaux jeunes s'investir.
La **RELEVÉ** est assurée.

MOT 5 : Bilan plus mitigé pour le concours de belote cette année où nous avons assisté à une baisse du nombre de **PASSIONNÉS**.

MOT 6 : **CARTON** plein pour le loto 2019, une salle complète.

MOT 7 : Objectif atteint pour le Club des Jeunes qui a réussi à faire le tour de l'Europe en deux jours, mais quel parc d'attractions permet cela ? **EUROPA-PARK**

MOT 8 : Grand retour d'une tradition ancestrale pour les enfants lors de la fête patronale. De quoi s'agit-il ? Petit indice lumière → Retraite aux **FLAMBEAUX**

MOT 9 : Les **CUISTOTS** ont su ravir les papilles de 300 gourmands lors de la traditionnelle potée auvergnate du dimanche soir.

Jeu réalisé par les membres du Club des Jeunes de Saillant

Contact : Romain V : 06.40.46.81.38.